

Prescription  
médicamenteuse



Préparation /  
administration  
médicamenteuse

**Pas clair, pas sûr?  
Doute?**



**Clarification systématique entre  
prescripteur et préparateur**

## Directive institutionnelle relative à la gestion des incidents cliniques et des événements indésirables graves

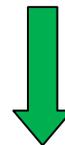
### 3.2. Incidents

Revêtent la qualité d'incidents tous les autres événements inattendus ne correspondant pas à un EIG :

- qui ont porté ou auraient pu porter préjudice à la santé ou à l'intégrité d'un patient ;
- qui ont affecté ou auraient pu affecter un processus médico-soignant ou l'organisation d'un service médical, infirmier ou médico-thérapeutique ;
- qui ont donné lieu ou auraient pu donner lieu à un préjudice pour l'institution ou pour son matériel (équipement).

Les presque-accidents sont compris dans la notion d'incident ; il s'agit de ceux qui ont pu être interceptés avant de causer un dommage au patient. Ils font également l'objet d'un signalement par la même procédure.

The screenshot shows a web browser displaying a form for reporting a clinical incident. The form is titled "Notification incident clinique - Événement indésirable grave" and includes fields for "Emetteur" (MONTAVON-BLONDET Isabelle), "Proposition d'amélioration", and "Date de création" (22/02/2016). Below the form title, there is a section for "Type d'événement" and a "Quantités considérées" section. An "ATTENTION" warning states: "En cas d'événement indésirable grave, informer immédiatement son supérieur hiérarchique direct ou, en son absence, le cadre de piquet. Dans ce cas, le formulaire de notification doit être envoyé dans les 24 heures au piquet de direction générale." Below this, there is a section for "PERSONNE CONCERNÉE" with fields for "Nom / Prénom du déclarant", "Votre fonction", "Anonymisation proposée" (set to "Non"), "Si 'Autre', merci de préciser", "Catégorie de personne", "N° administratif", "Nom du patient", "Prénom du patient", "Date de naissance", and "Sexe".



**Travail sur l'amélioration de  
nos pratiques**